

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°36 Arrêté du 20 juin 1923, portant retrait de délégations d'attributions

n°36

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 juin 1923

Numéro JO
n° 319 du 30/06/1923

Date du numéro
30 juin 1923

VISAS

La Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vule décret du 21 mai 1898, supprimant les fonctions de directeur de l'intérieur el portant créalion de secréariats généraux des colonies, en son art. 3

Vule décret du 24 novembre 1912, portant réorganisation du personnel des secrétarias généraux des colontes, modifié par les décrets des 29 avril et 12 novembre 1916, 4° juillet 1918 16 février et 7 mai 1919, 26 février el 28 décembre 1920

Vula circulaire ministérielle du 23 mai 1912 relative aux attributions des secrétaires généraux des colonies

Vul'arrêté du 8 septembre 4918, portant délégations d'attributions au Secrétaire général du gouvernement

Vul'arrêté du 8 janvier 1923, confiant à M. Lipprann Secrétaire général du gouvernement les fonctions d'ordonnateur des divers budgets et d'ordonnateur des matières,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1. Est rapporté l'arrêté susvisé du 8 janvier 1923, Sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, les délégations d'attributions conférées au Secrétaire général du gouvernement par l'article 3 de l'arrêté du 8 septembre 4918 susvisé. Art. 2, Le présent arrèlé sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, notifié au trésorier-payeur el publié au Journal officiel de la Colonie.

A.Lauret